



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 novembre 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil des droits de l'homme**  
**Forum sur les questions relatives aux minorités**  
**Troisième session**  
Genève, 14 et 15 décembre 2010

## **Ordre du jour provisoire et annotations\***

### **Note du secrétariat**

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Aperçu du cadre juridique et des initiatives récentes à l'échelle mondiale: cadres internationaux et régionaux de la protection des droits de l'homme et principes fondamentaux relatifs au droit des minorités de participer de manière effective à la vie économique.
3. Modes de subsistance viables.
4. Travail et sécurité sociale.
5. Discrimination et mesures positives/action positive.
6. Participation utile et effective à l'élaboration des politiques économiques et des politiques de développement.
7. Mesures pratiques visant à favoriser et à renforcer la capacité des minorités de participer de manière effective à la vie économique.
8. Conclusions.

---

\* Soumission tardive.

## **1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

### **Lieu de la session**

1. Conformément à la résolution 6/15 du Conseil des droits de l'homme, la troisième session du Forum sur les questions relatives aux minorités se tiendra à Genève les 14 et 15 décembre 2010.
2. Le Forum sera saisi, pour examen et adoption, de l'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document. L'annexe I contient un programme de travail provisoire pour la session.

### **Séance d'ouverture**

3. Le Forum souhaitera peut-être organiser comme suit la séance d'ouverture: le Président du Conseil des droits de l'homme ouvrirait la session et ferait une déclaration, puis des déclarations seraient prononcées par l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, par la Présidente du Forum et par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

### **Documentation**

4. On trouvera à l'annexe II la liste des documents établis pour la session. Les documents officiels de la session seront distribués selon les procédures normales et pourront en outre être consultés sur le site Web du Conseil des droits de l'homme (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/minority/forum.htm>).

## **2. Aperçu du cadre juridique et des initiatives récentes à l'échelle mondiale: cadres internationaux et régionaux de la protection des droits de l'homme et principes fondamentaux relatifs au droit des minorités de participer de manière effective à la vie économique**

5. Pour chaque débat, les participants auront la possibilité de faire de brefs exposés ou des observations sur les projets de recommandations dont ils seront saisis. Il y aura ensuite une discussion ouverte à tous.
6. Il sera donné aux participants un bref aperçu des normes et principes existant aux niveaux international et régional, ainsi que des initiatives récentes à l'échelle mondiale, en vue d'établir le cadre des débats qui suivront.

## **3. Modes de subsistance viables**

7. Les exposés et les débats pourraient porter sur les thèmes suivants: logement; questions foncières et immobilières qui sont au centre de la vie économique et de la vie socioculturelle de nombreuses minorités; accès aux moyens de production agricole en vue de la sécurité alimentaire et aux marchés agricoles en vue de la formation de revenu; protection des droits fonciers et immobiliers, ce qui implique de régler les problèmes de migrations involontaires et d'expulsions.

#### **4. Travail et sécurité sociale**

8. Les exposés et les débats pourraient porter sur les bonnes pratiques visant à garantir aux minorités le droit au travail et sur les obstacles qu'elles rencontrent dans l'exercice de ce droit, dans la pratique et dans la loi (législation discriminatoire, connaissances linguistiques exigées pour travailler dans la fonction publique, absence de réglementation de l'emploi dans l'agriculture et le travail domestique, règles concernant les vendeurs de rue et d'autres aspects du secteur non structuré de l'économie). Les débats pourraient porter aussi sur les aptitudes à l'emploi (par exemple grâce à la formation professionnelle), l'égalité d'accès (sans discrimination) et des chances dans l'emploi, l'accès à la sécurité sociale pour les minorités et l'étude de programmes comme les systèmes de microassurance.

#### **5. Discrimination et mesures positives/action positive**

9. L'application de mesures spéciales est indispensable à la concrétisation du droit à l'égalité. Il faut commencer pour ce faire par examiner les systèmes en place et mettre fin immédiatement à toute pratique discriminatoire. Les mesures positives peuvent prendre la forme d'initiatives de formation et de recrutement ou de contingents d'emplois dans la fonction publique ou le secteur privé, afin de favoriser l'accès des minorités au marché du travail. Les débats pourraient porter sur la manière de corriger la discrimination systématique, historique et institutionnalisée, sur la non-discrimination dans le recrutement et sur l'accès au marché du travail.

#### **6. Participation utile et effective à l'élaboration des politiques économiques et des politiques de développement**

10. Les exposés et les débats pourraient porter sur les éléments suivants: obstacles auxquels les populations minoritaires se heurtent lorsqu'elles cherchent à exercer leur droit de participer à la prise des décisions concernant l'économie, y compris leur représentation dans les organismes publics chargés d'élaborer la politique générale et de prendre les décisions; consultation concernant la création et le suivi des politiques menées (par exemple documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement); consultation concernant l'affectation des crédits inscrits au budget de la nation. Les gouvernements seront invités à décrire les mesures prises pour incorporer les minorités et les questions touchant les minorités dans l'élaboration et l'application de leur politique nationale. Les minorités, quant à elles, seront invitées à débattre du rôle que leurs responsables politiques devraient jouer dans l'élaboration et l'application de lois et de politiques visant à faciliter et à promouvoir l'égalité des droits et des chances dans le secteur public.

#### **7. Mesures pratiques visant à favoriser et à renforcer la capacité des minorités de participer de manière effective à la vie économique**

11. Les exposés et les débats pourraient porter principalement sur les projets de recommandations dont les participants seront saisis. L'objectif serait d'élaborer des politiques, des mesures ou des programmes pratiques permettant d'accroître la participation des minorités à la vie économique aux niveaux national, régional et local.

## **8. Conclusions**

12. La Présidente du Forum et l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités présenteront leurs conclusions aux participants et formuleront notamment des propositions pour la suite des travaux du Forum.

## Annexe I

### Programme de travail

Mardi 14 décembre 2010

10 heures-13 heures

15 heures-18 heures

Ouverture du Forum sur les questions relatives aux minorités

Modes de subsistance viables (*suite*)

- Discours de bienvenue et déclaration liminaire du Président du Conseil des droits de l'homme
- Observations de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités
- Observations de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme
- Observations de la Présidente du Forum

Travail et sécurité sociale

Aperçu du cadre juridique et des initiatives récentes à l'échelle mondiale: cadres internationaux et régionaux de la protection des droits de l'homme et principes fondamentaux relatifs au droit des minorités de participer de manière effective à la vie économique

Modes de subsistance viables

Mercredi 15 décembre 2010

10 heures-13 heures

15 heures-18 heures

Discrimination et mesures positives/action positive

Participation utile et effective à l'élaboration des politiques économiques et des politiques de développement (*suite*)

Participation utile et effective à l'élaboration des politiques économiques et des politiques de développement

Mesures pratiques visant à favoriser et à renforcer la capacité des minorités de participer de manière effective à la vie économique

Conclusions

## Annexe II

### Liste des documents dont est saisi le Forum sur les questions relatives aux minorités à sa troisième session

---

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
A/HRC/FMI/2010/1	Ordre du jour provisoire et annotations; note du secrétariat
A/HRC/FMI/2010/2	Note de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, Gay McDougall, sur les minorités et la participation effective à la vie économique
A/HRC/FMI/2010/3	Projet de recommandations relatives aux minorités et à leur participation effective à la vie économique

---